

LA GARANTIE FRANCE ACTIVE (FAG)

G A R A N T I E B A N C A I R E

QUEL EST SON OBJECTIF ?

L'objectif de France Active Garantie (FAG) est de faciliter l'accès au crédit bancaire des créateurs d'entreprises demandeurs d'emploi, des structures d'insertion par l'activité économique et des entreprises solidaires.

L'objectif du crédit garanti est le financement d'investissements et/ou de fonds de roulement (hors crédit bail).

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Toute entreprise créée ou reprise par une personne sans emploi ou en situation de précarité économique. Tout secteur. (TPE)
- Toute entreprise solidaire ou association en création ou développement, qui crée ou consolide des emplois.

QUELLE EST LA PROCÉDURE ?

- **Les demandes** sont instruites par les chargés de mission de CENTRE ACTIF.
- **Les décisions** relèvent du comité d'engagement de Centre Actif.
- **Etablissement de la notification de garantie** par France Active Garantie (FAG) et dans certains cas par France Active ;
- **Mise en place de la garantie et du suivi** pendant les premières années

MISE EN JEU

Versement de 100% de la garantie à première demande après notification de 3 échéances impayées et lancement des procédures contentieuses.

- Il s'agit d'une avance de fonds de FAG à la banque dans l'attente du terme de la procédure de recouvrement
- Les montants recouverts par le prêteur dans le cadre des procédures contentieuses seront restitués à FAG au prorata de la garantie apportée.

QUELLES SONT SES CARACTÉRISTIQUES ?

Nature

Caution simple sur emprunt bancaire

Durée des prêts

Prêts moyen terme de 2 ans minimum.

Montant des prêts

Pas de montant minimal ni maximal.

Montant maximal de la garantie :

Pour TPE

65% pour les entreprises de moins de 3 ans,
Le montant garanti est limité à 30 500 €.

Pour les entreprises solidaires ou associations :

65% pour les entreprises de moins de 3 ans,
50% dans les autres cas.
Le montant garanti est limité à 45 000 €.

Durée de la garantie

5 ans maximum.

Coût pour l'entreprise

2% du montant garanti, payable en une seule fois à la mise en place de la garantie.

Exemple : pour un prêt de 15 000 € garanti à 65%, le coût de la garantie est de 195 €.

VOTRE INTERLOCUTEUR



CENTRE ACTIF
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

6 Ter rue de l'Abbé Pasty – BP 41223

54401 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX

Tél. 02 38.72 55 07 Fax : 02 38 43 05 77

contact@centraktif.fr

www.centraktif.fr

La garantie FAG est gérée par France Active Garantie (FAG), société financière agréée par le Comité des Établissements de Crédit, filiale de l'association France Active. Elle propose des garanties de crédits bancaires aux personnes sans emploi ou en situation de précarité économique qui souhaitent créer leur entreprise et aux entreprises solidaires et associations d'utilité sociale.



FRANCE ACTIVE

Retrouvez toutes nos solutions de financement sur www.franceactive.org